

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DU 18 SEPTEMBRE 2021

Le **18/09/2021** à **14h05**, les membres de l'association **WMTProd** se sont réunis au *siège social* en *assemblée générale ordinaire* sur convocation de la direction *par courrier, 15 jours avant ladite date*.
Il a été établi une fiche de présence signée par les membres présents en leur nom propre et certifiée conforme par le président et la trésorière.
Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était *présidée* par **Monsieur SCHEBATH Maël**, **président** de l'association.
Il était assisté d'une *secrétaire de séance*, **Madame HEGRON Marie**, **trésorière** de l'association.

Plus de la moitié ½ des membres était présent ou représentés (cf. fiche de présence).

L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article « 9 » des statuts.

L'ordre du Jour a été rappelé par le Président :

1. Liste des membres pour l'année 2021.
2. Etat des comptes & demandes de subventions.
3. Mise au point sur les paiements, PBA (Partage Bénéfices Association), taxes & déclaration.
4. Assurance « responsabilité civile ».
5. Présentation site-web & réseaux sociaux – validation modification(s).
6. Mise en place « plan goodies 2022 ».
7. Google Workspace : enquête interne (modification rgt*).
8. Changements horaires du bureau (+ explication bureau) (modification rgt).
9. Mise en place Club Vidéo pour l'année 2022 (partenariat CSC).
10. Revue de nos plaquettes tarifaires.
11. Démission du membre : validation ou non de la demande.
12. Discussion et adoption du nouveau règlement intérieur.
 - Sur toutes les nouveautés.
 - Article réchauffement climatique.
13. Discussion et adoption des nouveaux statuts.
 - Notamment sur les nouveautés des différents statuts de membre.
 - Nouveauté sur les dossiers de réinscription.
14. Réponse aux questions des membres.
15. Séance photo.

Il a été mis à dispositions des membres (15 jours avant l'AGO), les documents ci-après ;

- Google Workspace
- Maintenance Site
- PBA modif
- Plan Goodies
- Prix 2021
- Règlement intérieur
- Statuts

Il a été fait lecture des différents rapports et fiches cités ci-dessus.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

1. Aucune prise de parole ou autre remarque pour ce point.
2. Aucune prise de parole ou autre remarque pour ce point.
3. Les membres semblent d'accord avec les propositions de la direction et ne demandent aucune modification.
4. Aucune prise de parole ou autre remarque pour ce point.
5. Les membres semblent d'accord avec les propositions de la direction et ne demandent aucune modification.
6. Les membres semblent d'accord avec les propositions de la direction et ne demandent aucune modification.
7. Les membres semblent comprendre l'importance et l'enjeu que joue Google Workspace au sein de l'association.
8. Aucune prise de parole ou autre remarque pour ce point.
9. Quelques questions sont posées mais aucune demande ou autre contre-indication n'est formulée
10. Les membres semblent dans l'ensemble d'accord avec les tarifs proposés mais demandent que les configurations PC soient effectuées à titre gratuit.
11. Aucune prise de parole ou autre remarque pour ce point.
12. Quelques modifications sont demandées comme suit ;
 - a. Modification faute de frappe, mise en page, date, numéro d'article etc.
 - b. Les membres demandent à ce que le droit à l'image ne soit pas obligatoirement cédé pour rentrer dans l'association.
13. Revue des « membres client » Art. 6
14. Aucune prise de parole ou autre remarque pour ce point.
15. Aucune prise de parole ou autre remarque pour ce point.

A l'issue des débats entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour (l'ensemble des votes respecte nos statuts et ont été effectués de façon démocratique) :

- La **liste des membres pour l'année 2021** est présentée aux membres.
L'assemblée générale confirme à l'unanimité (100%) approuver cette liste (cf. power point de présentation).

- Après présentation : **Les membres approuvent l'état des comptes et l'avancée des demandes de subventions à l'unanimité (100%)** (cf. power point de présentation)
- Après présentation : **Les membres approuvent à l'unanimité (100%) les taxes (IS.) et déclaration obligatoire.**
- Après délibération, **les membres présents approuvent à la majorité de 90% la proposition sur les nouvelles taxes comme suit ;**
 - **Passage de la T.A. (Taxe association) à 25%**
 - **Transformation de la Taxe Chargé de Pôle en T.D. (Taxe direction) + changement du taux de cette taxe de 15 à 10%**
- L'administratrice de l'association, Mme. ROSSET explique aux membres le principe de l'assurance « **responsabilité civile** ».
A la majorité de 90%, les membres confirment avoir compris leurs droits & devoirs ainsi que le but de cette assurance et son rôle obligatoire.
- Après présentation du **site-web de l'association ainsi que des réseaux sociaux** de l'association. Ainsi que de la maintenance du site envisagée. **A la majorité de 90%, les membres approuvent les modifications faites et à faire.** (Cf. « MAINTENANCE SITE »).
- **Après présentation du projet** (cf. « **Plan Goodies 2022** »), **les membres l'approuvent à l'unanimité (100%).**
- Après rappel aux membres de **l'importance de Google Workspace** ainsi que du rapport de l'enquête interne de l'inspection au sein de l'association ainsi que de leur obligation de consultation et de mise à jour de leurs comptes, **à l'unanimité (100%), les membres confirment avoir compris leurs droits & devoirs.**
- Après présentation des **nouveaux horaires du bureau**, **à l'unanimité (100%), les membres confirment ces nouveaux horaires**, ainsi que d'avoir compris ce qu'était le bureau (cf. power point de présentation).
- Après présentation du **projet de mise en place d'un club vidéo** comme suit ;
 - Inscription au club vidéo possible par tous les membres de l'association.
 - Réunion de tous ses participants chaque semaine afin de mener des projets vidéo & photos. Possibilité de sorties dans l'enceinte de Wittelsheim.
 - Sorties à plus large effet (Alsace entière) tous les mois, financées par l'association pour le transport et non pour la nourriture ou autre.
 - Prêt du matériel de l'association pour mener à bien les projets dans la mesure du possible et dans le respect du règlement intérieur.
 - Eventuel partenariat avec le CSC de Wittelsheim...**Les membres autorisent à l'unanimité (100%), la direction à tenter de mettre en place ce projet d'ici à début 2022.**
- Après présentation de nos **nouvelles plaquettes tarifaires**, des discussions et modifications énoncées en début de PV. **A l'unanimité (100%) les membres approuvent ces nouvelles plaquettes.**

- Après présentation à l'AG de la **demande de démission du membre** de son poste de chargé de Pôle Développement-web tout en restant dans l'association, l'AG valide à la majorité de 90% la demande du membre.
Une réélection est alors organisée pour **pourvoir le Poste de « Chargé de Pôle développement »**.
Monsieur ZISLIN-GALERNE Noé est le seul candidat.
L'élection se fait à main levée, **il est élu à la majorité de 100% des membres présents ou représentés.**
- La direction présente son **nouveau règlement intérieur**, à l'unanimité (100%), **l'AG valide le nouveau règlement intérieur** avec les modifications énoncées en début de PV.
- **Les modifications des statuts** (cotisation et dossier de réinscription) sont présentées à l'AG, à l'unanimité (100%), **l'AG valide les modifications concernant les cotisations et les dossiers de réinscription (cf. statuts de l'association WMTProd).**
- *Les membres déclarent de pas avoir de question et sont tous pris en photos pour l'association.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h42

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A WITTELSHEIM le 18/09/2021

Le président de séance

La secrétaire de séance

[Nom, date, ville, qualité, signature]